© Kamille Monosiet

POUVEZ-VOUS L'AIDER ?

POUR PLUS DE DÉTAILS VOUS POUVEZ VISITER NOTRE PAGE FACEBOOK MAILLON TÉMISCOUATA !

Un employé vient de se séparer.

Un employé a des problèmes de consommation d'alcool.

Un employé vit une période difficile.

Un employé vit de la violence conjugale.

Un employé cherche une garderie.

Un employé s'occupe d'un proche malade et aurait besoin de soutien.

Merci aux partenaires suivants :

MRC de Témiscouata

CODET
Corporation de développement économique du Transcontinental

CCT
Chambre de Commerce du Témiscouata

COSMOSS TÉMISCOUATA

Pour plus d'information, contactez-moi !

Marie-Christine Thibault
Agente de mobilisation citoyenne
COSMOSS Témiscouata

mcthibault@mrctemis.ca
1 877-303-6725 poste 4415

Maillon Témiscouata

© Kamille Monosiet

DES EMPLOYÉS QUI VONT BIEN :

UNE ENTREPRISE QUI SE PORTE BIEN !

POURQUOI AVOIR UN CITOYEN-MAILLON DANS SON ENTREPRISE ?

Le projet du Maillon désire développer un réseau d'employés engagés et volontaires qui deviendront des points d'information dans leur entreprise.

Le Citoyen-Maillon travaille avec le répertoire des ressources du Témiscouata, qui regroupe tous les services disponibles sur le territoire.

Les personnes qui vivent des périodes difficiles et qui ne savent pas où s'adresser pour accéder aux services peuvent s'adresser à l'employé Citoyen-Maillon.

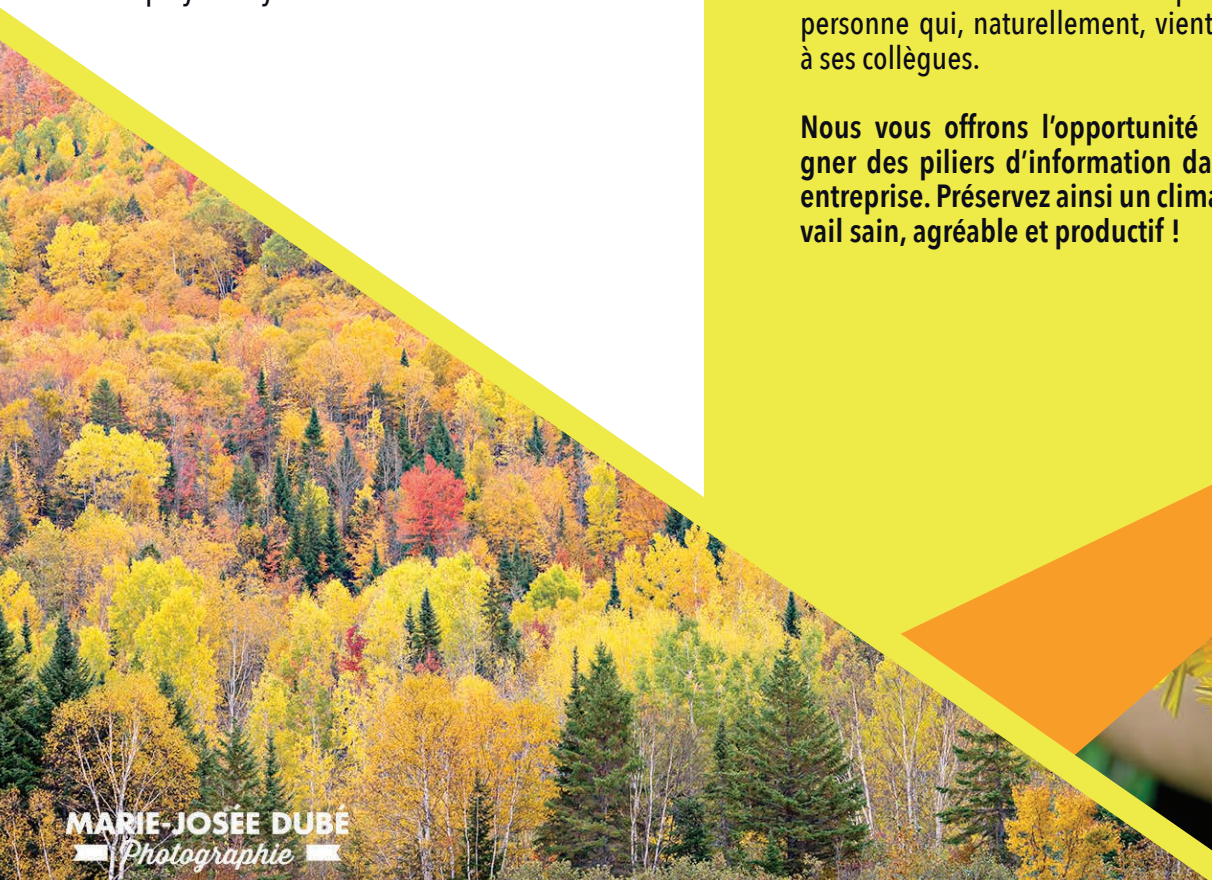

QUELLE SERA VOTRE IMPLICATION COMME EMPLOYEUR ?

Nous ne formons pas des intervenants, nous offrons plutôt une formation de quelques heures afin que les Citoyens-Maillon connaissent l'ensemble des ressources disponibles au Témiscouata.

Comme employeur, nous vous demandons de permettre à la personne impliquée de s'identifier par l'épinglette du Maillon ou par une affiche aux couleurs du Maillon à son poste de travail.

Vous avez tous dans vos entreprises cette personne qui, naturellement, vient en aide à ses collègues.

Nous vous offrons l'opportunité de désigner des piliers d'information dans votre entreprise. Préservez ainsi un climat de travail sain, agréable et productif !

QUELLE SERA L'IMPLICATION DE LA PART DE VOTRE EMPLOYÉ ?

Le Maillon demeure une implication volontaire et ne représente pas une surcharge de travail. L'employé donne de l'information et oriente son collègue vers la bonne ressource de façon confidentielle.

DÉJÀ PLUSIEURS CITOYENS-MAILLON AU TÉMISCOUATA !

Les Citoyens-Maillon sont présents dans chacune des municipalités du territoire. Des répertoires des ressources sont disponibles gratuitement à différents endroits : bureaux municipaux, CLSC, organismes et commerces.